

# La Fête-Dieu

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 127

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249896>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à douze sols ; le penal de grain de quarante cinq à cinquante cinq sols, et on trouve que le grain est à bon marché !

Les ouvriers n'ont pas de travail. On ne gagne rien. Toutes les affaires vont mal. Il n'y a plus d'argent : tout le monde est pauvre. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait plus de cent cabarets dans cette ville.

On a célébré le 29 avril la *Fête des époux*. La garde nationale qui faisait partie du cortège a pris les armes pour faire le tour de la ville. Il y avait trois prêtres (défroqués) qui portaient les armes. C'est la première fois que l'on est allé à l'église des Jésuites pour y prêcher.

Comme on a cédé l'église paroissiale pour faire des prières, ils ont pris l'église des Jésuites pour en faire le *Temple de la Raison*. On a tout démolit l'intérieur de l'église, les autels, images, etc. enfin, on n'a rien laissé que les quatre murs. C'est Jacquot ancien domestique de Mademoiselle de Gléresse qui l'a achetée et qui est à présent président du Pays. Il enlève jusqu'aux dalles, pour bâtir une maison et une grange sur les étangs.

Le 21 mai, vers midi et demi, il a fait un orage accompagné de grêle qui a fortement endommagé les jardins et les arbres : il est tombé des grêlons de la grosseur d'une noix. Beaucoup de vitres ont été brisées.

Les premiers jours du mois de juin, toutes les troupes qui étaient dans le pays sont parties pour l'armée, car on en a besoin. Les bourgeois font la garde.

La paillardise et le vol règnent à présent : celui qui s'y adonne le mieux est le plus brave !

Le 1<sup>er</sup> juillet de deux à trois heures, un vendredi, il a fait un orage qui a commencé à Cornol. Il est tombé une si grande quantité de pluie que l'eau a enlevé un moulin et noyé un enfant ; une maison a été démolie à Soubey, et une femme a été noyée avec son enfant. L'orage s'est fait sentir à Bremoncourt, à St Ursanne et jusque dans toute la montagne. A Delémont et dans tous les villages des environs, les avoines, les herbes, sont hachées par la grêle.

Des tuiles et des vitres sont brisées en masse à Delémont. Les plus petits grêlons étaient comme des noix, les grands comme des œufs.

Les premiers jours de juillet les assignats tombent à vil prix, on achète cent livres en assignats pour deux batz !

Après les assignats sont vendus les mandats qui sont équivalents. Le cent se donne déjà pour six livres de France.

En juillet 1796 est décédé M. Ouevray curé à Bressaucourt : il a été inhumé à minuit à cause de la peur des Jacobins.

Prongué le menuisier est mort le 14 septembre. C'était un des plus fameux patriotes : il a aidé à briser le tabernacle de l'église avec Munier. Il est allé jusqu'à injurier le crucifix qu'il avait dans sa chambre, à le jeter par terre, à le

on lui présenterait le montant de ses dépenses.

Toutes les dettes se paient, les humaines comme celles qui s'incrivent au Grand Livre de l'Eternité ; implacablement et infailliblement sonne l'heure de toute échéance.

Sur la table, il considérait, d'un œil voilé par un reste d'abrutissement, le nouveau litre d'absinthe, qu'il venait de se faire apporter ; le verre qui lui avait servi la veille avait encore toutes les maculatures d'une coupe, qui a contenu un breuvage liquoreux et qui n'a pas été lavé. Peu lui importait ! Toutes ses délicatesses d'homme élégant s'étaient emoussées. Il descendait, peu à peu, au rang de la brute.

— Ah ! dormir de ce sommeil écrasant ; rouler dans les ténèbres de la pensée, n'était-ce pas, pour le malheureux, l'unique trêve et l'unique délivrance ?

(La suite prochainement.)

briser en prononçant des exécérations contre Dieu. (\*)

On a brûlé la maison de Lorette (\*\*) par exprès, dans la nuit du 20 au 21 novembre : elle a été entièrement consumée sans que personne soit allé pour l'éteindre.

Les œufs se payent neuf sols la douzaine et la livre de beurre onze sols.

En décembre, les œufs se vendent six batz et demie.

Depuis le mois d'août la livre de sucre se vend vingt quatre batz ; le café dix huit batz ; le penal de grain un écu ; le penal de pommes terre cinq batz... enfin, tout est hors de prix à l'exception du grain.

Nous avons toujours des soldats à loger, tous les jours.

Dans ce temps-ci, on a vendu la chapelle de Lorette à vil prix à un nommé Barthélémy. (\*\*\*) Il a converti cette chapelle en logement, et a fait un grand jardin près de la maison ; il a aussi coupé tous les tilleuls qui étaient autour de la chapelle, et ceux du verger.

Vers Noël, le fils aimé de la Madot a été tué près de l'ancien couvent des Ursulines, d'un coup de couteau dans le bas ventre, vers sept heures du soir, par un nommé Boillat de la Montagne, lequel a été exécuté à Colmar le 26 août 1797.

(A suivre.)

## La Fête-Dieu

une fois de plus sera célébrée dans nos catholiques paroisses sans la pompe solennelle des temps de liberté. La république libérale de Berne a peur des processions... de celles du moins qui sont précédées du signe de la croix.

Toutes les autres, cortèges de musique, d'électeurs, de gymnastes, de baladins, sont permises. Les catholiques n'ont pas la permission d'en faire autant.

Et l'on parle de nos droits et de nos libertés !

*Lauda Sion salvatorem, lauda ducem et pastorem in hymnis et canticis...* Le chant triomphal de l'Eucharistie sera quand même entonné dans nos églises parées de verdure et remplies de croyants en prières ! Car nulle fête n'est aussi poétique, nulle aussi douce au cœur, sinon celle de la première communion. Reviendront-elles les manifestations de la piété publique, si chères au peuple ? Espérons-le et ne cessons de le demander, car c'est un droit de prier dans les rues, puisqu'on a celui d'y parler et d'y chanter.

\* \* \*

L'institution de la Fête-Dieu remonte à la première moitié du troisième siècle. Elle est due principalement aux efforts d'une sainte religieuse, nommée Julienne, qui vivait dans une communauté de Citaux, près de Liège. Cette pieuse servante de Dieu avait remarqué, avec peine, que le jeudi-saint étant en partie consacré au souvenir de la passion de Jésus-Christ, aucune fête spéciale n'avait été établie en l'honneur du Saint-Sacrement.

Après avoir longtemps médité, longtemps prié, elle se décida, en 1230, à communiquer son idée à l'autorité ecclésiastique. Comme il arrive souvent aux projets qui viennent de Dieu, celui de Julienne fut repoussé, et il fallut à cette

(\*) Le Journal de l'avocat Guélat constate qu'avant de mourir P. donna des marques publiques d'un grand repentir.

(\*\*) Il s'agit du bâtiment servant aujourd'hui de grange, et qui était anciennement l'habitation du gardien. A cette époque, le domaine de Lorette, abandonné, devait être exproprié et vendu par la nation.

(\*\*\*) Barthélémy forestier en chef du Mont-Terrible, puis commissaire du gouvernement sous le régime impérial, conserva Lorette jusqu'en 1817. Rachetée par la ville, la chapelle fut rétablie et solennellement inaugurée le 8 septembre 1818. Son entretien incombe à la Fabrique.

pauvre religieuse seize ans d'efforts continus pour obtenir un commencement de réussite.

La ville de Liège fut la première qui adopta et célébra cette belle fête du Saint-Sacrement, la plus joyeuse de toutes les fêtes catholiques, et, en mémoire de cette glorieuse initiative, cette ville en célèbre tous les ans l'anniversaire. En 1846, des prélats et des fidèles de toutes les parties du monde se sont rendus à Liège pour prendre part à cette fête séculaire.

Certaines églises d'Allemagne imitèrent bientôt celle de Liège, et, en 1264, après la mort de la bienheureuse Julienne, le pape Urbain IV autorisa la fête du Saint-Sacrement par une bulle. En 1311, cette bulle fut confirmée par le Concile général de Vienne, et en 1316, par le pape Jean XXII. Ce dernier pape établit la procession du Saint-Sacrement, qui n'avait point encore eu lieu jusqu'alors.

L'office de la Fête-Dieu composé par l'ordre d'Urbain IV, est l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. Plusieurs même assurent que ce grand docteur en aurait composé, non-seulement le texte, mais encore la musique.

On raconte à ce sujet, une anecdote, qui peut-être n'est qu'une légende, mais qui ne manque pas de vraisemblance.

Urbain IV avait confié la composition de l'office de la Fête-Dieu, en même temps à saint Thomas d'Aquin et à saint Bonaventure, deux grands docteurs, deux grands saints, et deux grands amis ; il se réservait de juger les deux œuvres, et de donner la préférence à celle qui lui paraîtrait la plus digne.

Au jour marqué pour cet examen, les deux religieux se présentèrent au souverain Pontife, tenant chacun un rouleau sous le bras. Thomas le premier lut à genoux son divin poème, qui fit couler des larmes d'attendrissement des yeux du Pape et de saint Bonaventure ; mais à peine la lecture était-elle achevée que ce dernier mit en pièces son rouleau, s'écriant, dans un profond sentiment d'humilité, qu'après ce chef-d'œuvre son ouvrage ne méritait même pas d'être lu.

*Lauda Sion!* Chantons l'hymne sainte en chœur, frères catholiques, et prions pour que la liberté du culte nous soit rendue !

## LE PORTE-FEUILLE

Après la bataille du Mans, l'armée du général Chanzy se replia sur Laval.

Mal chassés, peu vêtus, par un froid terrible, les moblots s'éparpillaient sur les routes neigeuses, gagnant péniblement l'étape. Soldats improvisés sous le coup d'un effroyable désastre, sans entraînement, sans préparation militaire, sans la moindre cohésion, avec des officiers plein de bonne volonté mais dans l'ignorance absolue des choses de la guerre, n'était-ce pas les envoyer à une défaite certaine que de les opposer aux vieilles bandes de Frédéric Charles ?

Hélas ! n'ayant pas l'embarras du choix faisant flèche de tout bois, certain du reste du courage de ces jeunes recrues, Chanzy ne craignait pourtant pas de les lancer intrépidement en avant ; non, certes, dans l'espoir de vaincre, mais pour sauver tout au moins l'honneur de la France. Eh ! qui sait si la victoire n'eût pas couronné nos efforts si l'affreuse débandade des mobilisés Bretons au plateau de la Tuilerie ? Ah ! il ne faut pas trop jeter la pierre à ces pauvres garçons insuffisamment armés, le ventre creux, sans munitions, dont nombre pleuraient de rage à la vue de leur giberne vide !

Les Prussiens avaient donc beau jeu avec ces troupes démoralisées, dont la retraite ressemblait si fort à une déroute. Leurs ulhans dans la pour-